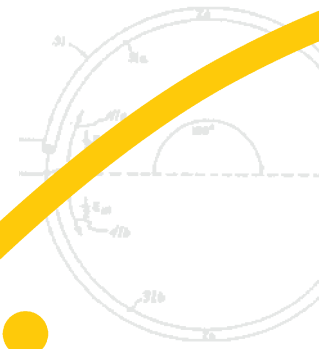
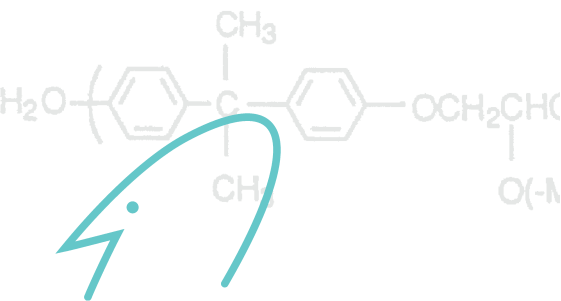




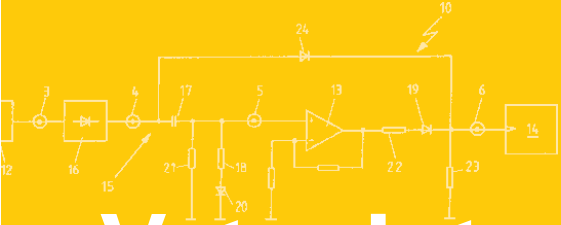
Office européen
des brevets

*Les brevets –
le savoir à la portée de tous*



L'information brevets





Votre interlocuteur pour l'information brevets en Europe : **OEB Vienne**

L'agence de Vienne de l'Office européen des brevets est le maître d'œuvre de l'information brevets en Europe. Nous fournissons non seulement les produits d'information brevets qui répondent à vos besoins, mais aussi toute une gamme de services complémentaires d'assistance.

Quel que soit l'endroit où vous vous trouvez, l'accès à l'information brevets est aisé :

- par *esp@cenet*[®] – la base de données européenne sur les technologies, accessible gratuitement sur internet

www.espacenet.com

- par le réseau européen des centres d'information PATLIB

www.european-patent-office.org/patlib/

- par les cours de formation en ligne (e-learning)

www.european-patent-office.org/epidos/training/

Nous sommes plus proches que vous ne le pensez !

Les différents helpdesks de l'agence de Vienne de l'OEB et le personnel de notre bibliothèque électronique basé à Munich fournissent des services personnalisés.

Contactez nous

par téléphone :

+43 1 52126 4051

par courriel :

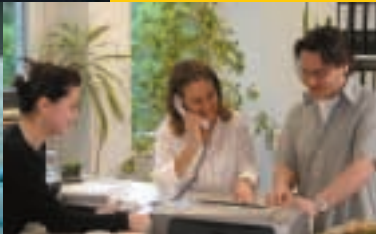
infowien@epo.org

par fax :

+43 1 52126 4533

ou par l'intermédiaire du site internet de l'OEB :

www.european-patent-office.org

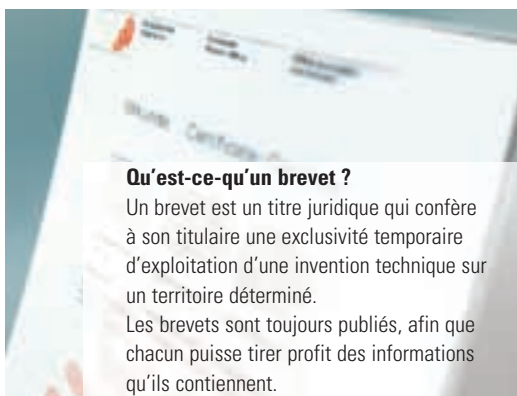




L'information brevets *De quoi s'agit-il ?*

L'information brevets est indispensable à un grand nombre de professions, des développeurs techniques aux chercheurs en passant par les conseillers juridiques et les managers chargés d'élaborer des stratégies d'entreprises.

Le terme «information brevets» désigne les informations techniques qui figurent dans les documents de brevets, ainsi que les informations juridiques qui s'y rapportent.

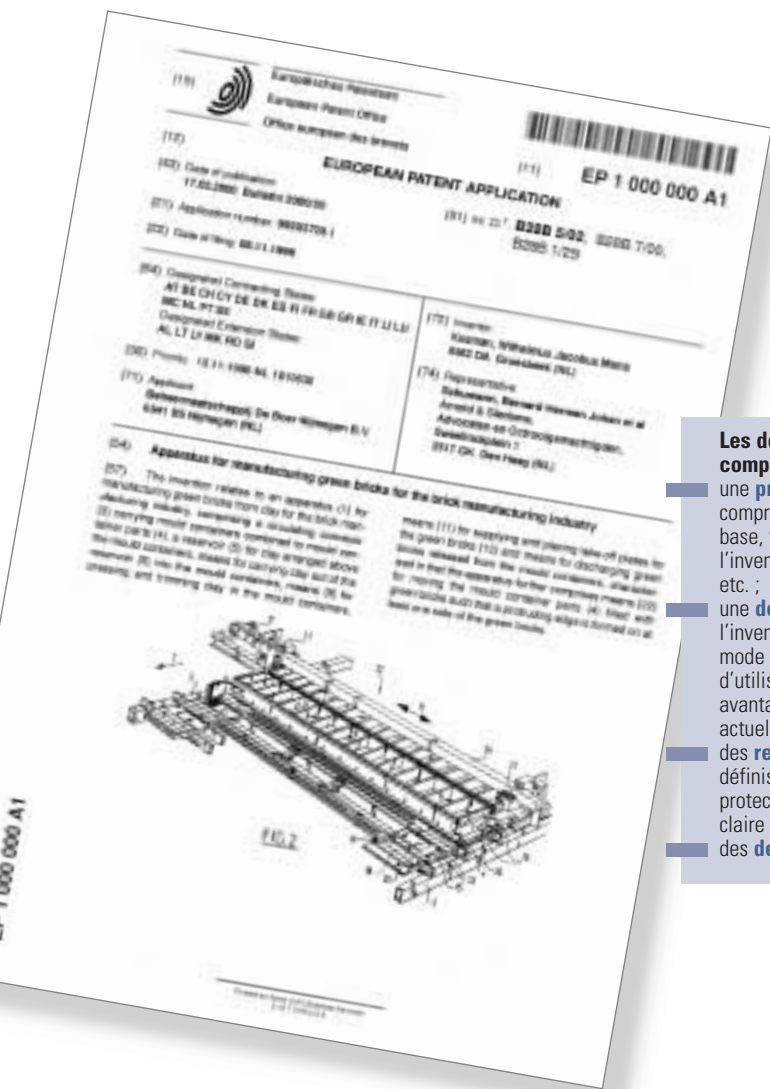


L'information brevets *Pourquoi l'exploiter ?*

De nombreuses raisons justifient l'exploitation de l'information brevets. Avant tout, celle-ci peut vous aider à prendre des décisions en toute connaissance de cause lorsque vous élaborer des stratégies de recherche ou de développement de nouveaux produits.

Vous pouvez exploiter l'information brevets pour

- **identifier l'état de la technique et s'en servir**
Si vous rencontrez un problème technique, rien n'égale la consultation de brevets pour identifier les solutions déjà existantes.
- **suivre les activités de vos concurrents**
Les détails techniques des recherches menées par vos concurrents peuvent figurer initialement dans un document de brevet, bien avant qu'un produit ne soit lancé sur le marché. Suivre les documents de brevet vous permet de garder un œil sur vos concurrents, voire de localiser des partenaires potentiels. Vous pouvez également exploiter l'information brevets pour identifier des brevets qui ne sont plus en vigueur et qui peuvent être librement utilisés. Enfin, observer les publications de brevets vous permet de repérer à un stade précoce les tendances des technologies et des marchés.
- **éviter la contrefaçon**
Avant d'introduire un nouveau produit sur le marché ou de proposer un nouveau service, vous devez vous assurer que vous n'allez pas contrefaire le brevet d'un tiers. L'information brevets vous y aidera.



Les documents de brevet comportent :

- une **première page**, qui comprend des informations de base, telles que le titre de l'invention, le nom de l'inventeur etc. ;
- une **description** détaillée de l'invention, qui indique son mode de réalisation et d'utilisation, ainsi que ses avantages par rapport à l'état actuel de la technique ;
- des **revendications**, qui définissent l'étendue de la protection conférée de manière claire et concise ;
- des **dessins**



L'information brevets

Comment y accéder ?

Nous voulons vous faciliter autant que possible l'accès à nos services d'information brevets.

La quasi-totalité de nos services internet sont gratuits. Des informations relatives à la tarification de nos autres produits et services figurent sur le site internet de l'OEB, à l'adresse www.european-patent-office.org/patinfopro/pricelists/

L'information brevets est disponible :

- sur internet ;
- sur CD-ROM et DVD ;
- sur papier.

L'information brevets comporte deux dimensions :

- les informations techniques et
- les informations juridiques.

Informations techniques

L'Office européen des brevets collecte des brevets du monde entier depuis plus de 25 ans. La quantité d'informations techniques figurant dans notre collection de documentation brevets est phénoménale. Nos bases de données couvrent les années de 1836 à aujourd'hui et constituent l'une des plus vastes sources mondiales d'informations sur les technologies.

Avec des données sur plus de 45 millions de documents de brevets dans le monde, le **service internet esp@cenet®** vous donne accès à l'une des plus vastes bases de données technologiques au monde. Ce service internet sans équivalent est convivial et gratuit.

Services en ligne

- esp@cenet®
www.espacenet.com

45 millions de documents de brevets du monde entier, accessibles gratuitement sur internet (de 1836 à aujourd'hui)

esp@cenet

www.espacenet.com

Pour effectuer des recherches plus élaborées, le puissant moteur de recherche disponible sur les collections **CD-ROM** et **DVD ESPACE®** représente le complément idéal à nos ressources internet. Les produits ESPACE® sont également l'outil idéal pour constituer votre propre fonds interne d'archives en matière de brevets. Nous proposons plus d'une douzaine de produits et pouvons donc répondre à la plupart de vos besoins en information brevets.

Disques optiques

- ESPACE® ACCESS
ESPACE® ACCESS B
- ESPACE® EP A
ESPACE® EP B
ESPACE® WORLD
- ESPACE® FIRST
- ESPACE® collections nationales

Abrégés interrogeables pour toutes les demandes de brevet européen et tous les brevets européens (de 1978 à aujourd'hui)

Texte intégral des demandes de brevet et des brevets délivrés (de 1978 à aujourd'hui)

Premières pages des demandes de brevet (de 1978 à aujourd'hui)

Collections des brevets nationaux de la plupart des pays européens

Dans les cas où les documents papiers sont indispensables, notre personnel expérimenté en matière de documentation peut obtenir des copies de **documents de brevets** de presque tous les pays du monde.

Papier

- Demandes de brevet
Brevets délivrés

Copies papier de documents de brevets du monde entier



L'information brevets du Japon

- situation juridique du Japon
- service de traduction du japonais
- recherches
- helpdesk pour l'information brevets du Japon et les questions concernant le système de brevets au Japon en général

L'information brevets du Japon est généralement difficile à interpréter, même pour ceux qui parlent le japonais ; cependant, celle-ci constitue un passage obligé dans l'économie mondiale d'aujourd'hui. L'OEB a voulu proposer à l'industrie européenne un service spécial et a créé un help-



Informations juridiques

Les brevets sont une source inestimable d'informations techniques, mais comportent également une dimension juridique importante. Si le contenu d'un document de brevet expose avec précision l'invention qui est protégée juridiquement, l'information brevets dépasse ce cadre :

elle peut vous indiquer où une demande de brevet a été déposée dans le monde, si un brevet a effectivement été délivré, s'il est encore temps de contester sa validité et si le brevet est toujours en vigueur.

Le **Registre européen des brevets en ligne** est un service proposé par l'OEB qui permet aux utilisateurs de suivre étape par étape les demandes de brevet européen, de la première publication à la délivrance, tandis que la **Consultation publique en ligne** permet d'accéder à tous les documents publics constitutifs d'une demande de brevet européen. Ces deux services sont disponibles gratuitement à l'adresse www.epoline.org.

Des informations relatives à la situation juridique de brevets provenant de 42 pays sont fournies dans la «**Situation juridique INPADOC**», visible quand vous consultez un document sur esp@cenet, à l'adresse www.espacenet.com.

Le site internet de l'OEB, accessible à l'adresse www.european-patent-office.org, présente les textes concernant le système du brevet européen, à savoir des textes juridiques essentiels tels que la Convention sur le brevet européen, ainsi que des bases de données contenant par exemple les décisions des chambres de recours de l'OEB. Le site permet également de rechercher un mandataire en brevets européens. Tous ces services en ligne sont gratuits.

Les collections DVD et CD-ROM ESPACE® comprennent deux produits qui, une fois réunis, forment la parfaite bibliothèque portable en matière de brevets, accessible même sans connexion à internet :

ESPACE® Legal propose une collection exhaustive interrogeable des décisions des chambres de recours de l'OEB, ainsi que les textes des principales publications de l'OEB, comme la Convention sur le brevet européen.

ESPACE® Bulletin fournit les informations juridiques afférentes à chaque demande de brevet européen.

L'OEB publie une série d'ouvrages à faire figurer en bonne place dans toute bibliothèque juridique, comme, bien entendu, la **Convention sur le brevet européen**, qui est le pilier du système du brevet européen, et les **Directives relatives à l'examen pratiqué à l'OEB** et la **Jurisprudence des Chambres de recours de l'Office européen des brevets**. Si vous envisagez de déposer une demande de brevet européen, vous pouvez commander un exemplaire gratuit du **Guide du déposant** (cf. adresses au verso).

desk sur l'information brevets du Japon, où travaillent des experts du système du brevet japonais ; ceux-ci effectuent également des recherches dans les bases de données de brevets japonaises pour le compte des clients. Vous pouvez les contacter à l'adresse jpinfo@epo.org.

Services en ligne

- Situation juridique INPADOC sur esp@cenet
- Familles de brevets INPADOC sur esp@cenet
- Convention sur le brevet européen
- Décisions des chambres de recours
- Base de données des mandataires en brevets européens
- Registre européen des brevets en ligne
- Consultation publique en ligne



www.epoline.org

Disques optiques

- ESPACE® Legal
- ESPACE® Bulletin
- Journal officiel de l'OEB sur CD-ROM
- Compendium

Papier

- | | |
|---|--|
| ■ <i>Informations pour les demandeurs de brevet</i> | Guide du déposant |
| ■ <i>Textes juridiques fondamentaux sur le droit européen des brevets et la procédure de délivrance</i> | Convention sur le brevet européen
Directives relatives à l'examen pratiqué à l'OEB
Jurisprudence des Chambres de recours
Règles d'application |
| ■ <i>Périodiques</i> | Journal officiel de l'OEB
Bulletin européen des brevets |
| ■ <i>Copies de documents de brevets</i> | Documents de brevets du monde entier |

www.european-patent-office.org

Office européen des brevets (OEB)

☒ 80298 München

Allemagne

Erhardtstraße 27

80331 München

Tél. : +49 89 2399 0

Fax : +49 89 2399 4560

Télex : 523656 epmu d

[Bibliothèque électronique](#)

Tél. : +49 89 2399 2630

Courriel : e-library@epo.org

Département de La Haye

☒ Postbus 5818

2280 HV Rijswijk

Pays Bas

Patentlaan 2

2288 EE Rijswijk

Tél. : +31 70 340 2040

Fax : +31 70 340 3016

[Service clientèle de l'OEB](#)

Tél. : +31 70 340 4500

Courriel : info@epo.org

Agence de Berlin

☒ 10958 Berlin

Allemagne

Gitschiner Straße 103

10969 Berlin

Tél. : +49 30 25901 0

Fax : +49 30 25901 840

Agence de Vienne

☒ Postfach 90

1031 Wien

Autriche

Rennweg 12

1030 Wien

Tél. : +43 1 52126 0

Fax : +43 1 52126 3591

[Bureau d'information](#)

Tél. : +43 1 52126 4051

Courriel : infowien@epo.org

Bureau de liaison à Bruxelles

Avenue de Cortenbergh 60

1000 Bruxelles

Belgique

Tél. : +32 2 2741590

Fax : +32 2 2015928

www.epoline.org

www.espacenet.com

esp@cenet®, *epoline*®, *ESPACE*®, *INPADOC*

sont des marques déposées

© Office européen des brevets

Juin 2004

